

les infos DU DIX

n°43 - Hiver 2022

Le journal municipal du 10^e arrondissement

LE 10^e COMME ON L'AIME

P.4-5

Embellissements, nouvelle esthétique parisienne : aux petits soins de notre espace public

P.6

Police municipale parisienne : la nouvelle brigade du 10^e

P.8

Égalité femmes / hommes : le 10^e s'engage

— SUIVEZ-NOUS SUR
LES RÉSEAUX SOCIAUX : —



— @mairie10paris —

Budget participatif 2022
Jusqu'au 25 janvier, déposez vos
projets pour le 10^e et pour Paris sur
budgetparticipatif.paris.fr



les élus DU DIX

Maire du 10^e arrondissement ALEXANDRA CORDEBARD

Adjoint·e-s à la Maire

ÉRIC ALGRAIN

Premier Adjoint à la Maire du 10^e, délégué à l'Éducation, à la Politique de la Ville et à la mise en oeuvre du Plan climat - Énergie

PAULINE JOUBERT

Adjointe à la Maire du 10^e, déléguée à l'Aménagement de l'espace public et à la coordination des travaux. Référente du quartier Saint-Vincent de Paul / Lariboisière

ÉLIE JOUSSELLIN

Adjoint à la Maire du 10^e, délégué au Logement, aux Relations avec les bailleurs, à la Lutte contre la spéculation immobilière, à la Mémoire et au Monde combattant - Correspondant défense. Référent du quartier Château d'Eau / Lancry

SYLVIE SCHERER

Adjointe à la Maire du 10^e, déléguée aux Affaires sociales, aux Solidarités, à la Lutte contre les inégalités et contre l'exclusion

RAPHAËL BONNIER

Adjoint à la Maire du 10^e, délégué à la Participation citoyenne, au Débat public, à la Vie associative et au Budget Participatif. Référent du quartier Louis Blanc / Aqueduc

AWA DIABY

Adjointe à la Maire du 10^e, déléguée à la Petite Enfance, à la Protection de l'enfance et aux Familles. Référente du quartier Saint-Louis / Faubourg du Temple

THOMAS WATANABE -VERMOREL

Adjoint à la Maire du 10^e, délégué au Handicap, à l'Accessibilité universelle, aux Cultures technique, scientifique et populaire, au Conservatoire du livre et à l'Alimentation durable. Référent du quartier Grange-aux-Belles / Terrage

ISABELLE DUMOULIN

Adjointe à la Maire du 10^e, déléguée à la Jeunesse, aux Seniors et à la Solidarité entre les générations. Référente du quartier Saint-Denis / Paradis

Conseiller·ère-s de Paris

RÉMI FÉRAUD

Conseiller de Paris,
Sénateur de Paris

LAURENCE PATRICE

Adjointe à la Maire de Paris, déléguée dans le 10^e à la Culture et au Patrimoine

SYLVAIN RAIFAUD

Conseiller de Paris, délégué dans le 10^e aux Espaces Verts, à la Végétalisation, à la Biodiversité et à la Condition animale

PAUL SIMONDON

Adjoint à la Maire de Paris délégué dans le 10^e à l'Urbanisme

LÉA VASA

Conseillère de Paris, déléguée dans le 10^e à la Propreté, à la Stratégie zéro déchet et à l'Économie circulaire

DOMINIQUE VERSINI

Adjointe à la Maire de Paris déléguée dans le 10^e à la Santé, aux Relations avec les hôpitaux publics, à la Réduction des risques et à la Santé environnementale

Conseiller·ère-s d'arrondissement

KIM CHIUSANO

Conseillère d'arrondissement, déléguée à l'Égalité Femmes/Hommes, à la Lutte contre les discriminations et à l'Intégration

ULF CLERWALL

Conseiller d'arrondissement délégué à l'Économie Sociale et Solidaire, à l'Emploi et à l'Insertion - Référent Europe

DAVID DELPLANQUE

Conseiller d'arrondissement, délégué au Commerce, à l'Artisanat, au Développement économique et au Tourisme

PHILIPPE GUTTERMANN

Conseiller d'arrondissement délégué au Sport, aux Jeux Olympiques et Paralympiques 2024 et à l'Éducation populaire

PHILOMÈNE JULLET

Conseillère d'arrondissement, déléguée à la Prévention, à la Sécurité, à la Police municipale et à la Vie nocturne

BERTIL FORT

Conseiller d'arrondissement

VOS SERVICES EN MAIRIE

www.mairie10.paris.fr

72 rue du faubourg Saint-Martin
75010 Paris

Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h
Accueil nocturne le jeudi jusqu'à 19h30
Le samedi de 9h à 12h30
(État civil uniquement)



Accès Personnes à
Mobilité Réduite : rue Hittorf

Contacter la Maire

Tél. : 01 53 72 10 00
Courriel : mairie10@paris.fr

Accueil - informations

Rez-de-chaussée, côté escalier B
Tél. : 01 53 72 11 42

Bureau des Affaires générales et des Élections

1^{er} étage, escalier B
Tél. : 01 53 72 11 50

Antenne logement

Espace Hittorf,
rez-de-chaussée, côté escalier B
Tél. : 39 75

État civil

Espace Hittorf, rez-de-chaussée, côté
escalier B

Naissances	Tél. : 01 53 72 12 12
Mariages/PACS	Tél. : 01 53 72 12 10
Décès	Tél. : 01 53 72 10 09
Livrets	Tél. : 01 53 72 10 66

Titres d'identité

1 rue Hittorf
Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h
(se déplacer avant 16h)



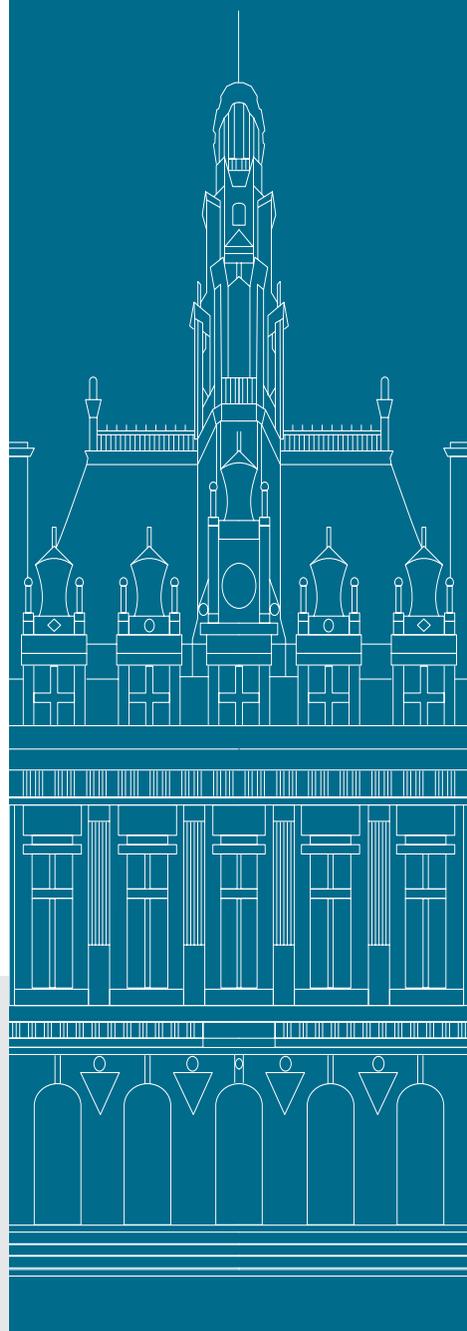
La prise de rendez-vous est
obligatoire pour les CNI et
passeports soit par téléphone
au 01 58 80 80 80 ou par Internet :
www.paris.fr/cartedidentite-passeport

Caisse des Écoles

3^e étage, escalier A
Tél. : 01 42 08 32 85
Courriel : cde10@cde10.fr
Lundi, mercredi et jeudi : 8h30 à 18h
Vendredi : 8h30 à 12h.

paris
info Le 3975
Paris.fr

*Prix d'un appel local à partir d'un poste fixe



les infos DU DIX

n°43 - Hiver 2022

Direction de la publication : Alexandra Cordebard
Rédaction en chef : Noé Distel **Rédaction :** Solal de La Grandville **Crédits photographiques :** Mathieu Delmestre, Florence Leclerc, Antoine Muller (Mairie du 10^e), Guillaume Bontemps, François Grunberg, Sophie Robichon (Ville de Paris) **Réalisation :** agence-bolivie.fr
Distribution : Proximes. **Journal municipal imprimé à 50 000 exemplaires, sur papier PEFC.**



Retrouvez ce journal sur le site de la
Mairie du 10^e, en version consultable,
téléchargeable et audio :
www.mairie10.paris.fr

l'édito **DE LA MAIRE**

En raison de la réserve électorale, mon éditorial et les tribunes des groupes de la majorité municipale sont suspendus jusqu'aux prochains scrutins.

Très bonne nuit à vous,

Fidèlement,

Alexandra Cordebar



ALEXANDRA CORDEBARD

Maire du 10^e arrondissement



alexandra.cordebard



@ACORDEBARD



@alexandracordebard

Le 20 janvier 2022, de 20h à 1h du matin
Parisien.ne.s, participez à

LA NUIT de la SOLIDARITÉ

Ensemble, mieux connaître les besoins
des personnes sans-abri pour mieux agir

#UneNuitQuiCompte

Plus d'informations sur paris.fr/nuitdela solidarite

DANS CE NUMÉRO

P.4 / DOSSIER

Embellissements, nouvelle esthétique : aux petits soins de notre espace public

P.6 / SÉCURITÉ

Police municipale : la brigade du 10^e est en place !

P.7 / SANTÉ

La communauté de santé du 10^e : des professionnels de proximité

P.8 / CÔTÉ GARES

Gare du Nord : horizon 2024

P.9 / CÔTÉ VALMY

Zéro Déchet : dans les cantines de nos écoles

P.10 / CÔTÉ SAINT-LOUIS

Quartiers populaires : interview

P.11 / CÔTÉ RÉPUBLIQUE

Nouveaux logements sociaux quai de Valmy

P.12 / CÔTÉ HAUTEVILLE PARADIS

Solidarité avec les familles sans-abri

P.13 / CÔTÉ MAIRIE

Dans les coulisses des élections du printemps

P.14 / TRIBUNES

P.16 / HISTOIRE ET VIES

La Houppa, une artiste altruiste

Embellissements, nouvelle esthétique parisienne : aux petits soins de notre espace public



Consciente de l'enjeu autour de l'esthétique du paysage parisien, la Ville de Paris a lancé des démarches participatives pour renouveler, améliorer et harmoniser notre espace public. Tour d'horizon dans le 10^e.

Embellissons nos quartiers !

Depuis un an, la démarche parisienne, « Embellir votre quartier » a été mise en place pour améliorer la gestion des aménagements dans l'espace public. Le principe : regrouper l'ensemble des interventions dans un même quartier sur une période de travaux resserrée. Une stratégie échelonnée en plusieurs étapes (diagnostic, concertation, planification) qui comporte des avantages non négligeables pour les habitants, notamment en termes de nuisances.

Développer la végétalisation, rendre de l'espace aux piétons, apaiser les circulations, encourager les mobilités douces, permettre

à toutes et à tous de se réapproprier son quartier... la parole est à vous pour rendre votre environnement plus agréable, plus accessible, plus respirable, bref pour faire votre quartier à votre image !

Premier quartier concerné, le secteur Saint-Vincent-de-Paul – Paradis, a ainsi fait l'objet d'une importante concertation (environ 150 contributions formulées), et pour lequel les premières conclusions ont été rendues à l'automne. Jardinières de pleine terre rue Saint-Vincent-de-Paul, plantation d'une trentaine d'arbres sur les rues Guy Patin et de Maubeuge, suppression du stationnement et apaisement de la

circulation sur les rues Bossuet et Fénelon, davantage de place pour les piétons place Franz Liszt, amélioration des circulations vélo rue de Paradis et rue de la Fidélité font ainsi partie des projets à l'étude. En tout, une enveloppe de 5,5 millions d'euros a été prévue pour ce quartier.

En 2022, c'est au tour du secteur Louis Blanc – Alexandre Parodi de passer à la phase de concertations. Toutes les infos seront prochainement disponibles sur le site de la Mairie du 10^e, afin qu'ensemble, nous embellissions ce quartier !



La rue Saint-Vincent-de-Paul : état actuel et état projeté.

Un manifeste pour l'esthétique parisienne

La Ville de Paris a également créé un « manifeste pour une nouvelle esthétique parisienne », un document cadre pour construire le Paris de demain, avec et pour tous les Parisiens.

Conçu de manière participative à travers une consultation citoyenne qui a réuni plus de 2 000 Parisiens, des déambulations urbaines, une exposition, cette démarche a permis de recueillir les contributions libres des Parisiennes et des Parisiens, mais aussi d'architectes, de designers, d'associations de riverains.

Mobilier urbain, végétalisation, enjeux d'entretien de notre espace public sont les sujets qui ont le plus mobilisé, aux côtés des terrasses estivales, de la propreté, de la lutte contre les tags et de la préservation du mobilier urbain historique.

Au cours des mois à venir, une série de 8 actions sera mise en œuvre.

1 Désencombrement de l'espace public

L'espace public évolue. Certains mobiliers urbains deviennent obsolètes, à l'image de certains panneaux directionnels. La Mairie, en lien avec la Ville de Paris examinera quels mobiliers enlever.

2 Suppression et rénovation de certains mobiliers

D'autres éléments de mobiliers urbains, comme certains bancs ou certaines bordures de pied d'arbre, font l'unanimité contre eux. Ils seront progressivement supprimés.

3 Préservation et mise en valeur du mobilier historique

Bancs, candélabres, édicules : le mobilier historique fait partie de l'histoire et de l'identité de Paris. La Ville entend continuer de protéger son patrimoine historique.

4 Pérennisation des coronapistes

Après le déploiement rapide des coronapistes en mai 2020 pour répondre aux enjeux de la crise sanitaire, le temps est venu de les rendre pérennes. Ce sera prochainement le cas sur les Grands Boulevards, ou encore rue La Fayette.

5 Végétalisation et habillage des pieds d'arbres

Si les permis de végétaliser ont facilité l'essor de la biodiversité à Paris, une harmonisation à l'échelle de Paris serait souhaitable. De plus, il convient de privilégier les plantations en pleine terre et de mieux accompagner la végétalisation citoyenne.

6 Entretien des mobiliers électriques et de signalisation

Un nouveau prestataire sera désigné pour assurer l'entretien du mobilier de signalisation.

7 Urbanisme tactique

Mettre en place des équipements temporaires qui s'adaptent aux besoins et aux exigences de sécurité, comme devant l'école de l'avenue Claude Vellefaux, ou au carrefour des rues Alexandre Parodi et du faubourg Saint-Martin.

8 Lutte contre les incivilités

Finis les tags et les autocollants abusifs qui nuisent à l'esthétique de la capitale. Avec l'aide de la police municipale, les services de propreté auront des moyens renforcés de lutter contre ces incivilités.





Police municipale : la brigade du 10^e est en place !

Depuis fin octobre dernier, la nouvelle police municipale parisienne déploie progressivement ses effectifs dans l'espace public. Elle atteindra à terme 5 000 agents pour toute la capitale. La brigade dédiée au 10^e, quant à elle, a pris ses quartiers au 1^{er} janvier !

Opérationnelle

Elle était très attendue, la voilà prête ! Dans l'attente de son implantation définitive, une partie de la brigade de notre arrondissement s'installera dans les locaux de l'ancien tribunal d'instance, au sein même de la mairie. Celle-ci compte déjà une soixantaine d'agents, soit un peu moins de la moitié des effectifs qu'elle atteindra dans les mois à venir.

En tout, ce sont 14 équipages qui parcourront le 10^e, 7 en journée et 7 le soir, sur des horaires étendus jusqu'à minuit, pour une brigade, à termes, d'environ 120 agents. Si ces agents sont directement placés sous la responsabilité de la cheffe de circonscription, il faut encore y ajouter les équipes spécialisées rattachées à la Direction de la Police municipale et de la Prévention de Paris, qui pourront également intervenir sur des cas précis, notamment la nuit ou en renfort de leurs collègues.

Notre arrondissement est ainsi doté d'une brigade qui tient compte des spécificités du terrain, qu'il s'agisse par exemple des gares ou bien des lieux de vie festive.

Sur le terrain

Proximité et réactivité, voilà les mots d'ordre voulus par la Ville de Paris et la Mairie du 10^e, qui pourra suivre au plus près l'action de ses agents dans notre arrondissement.

Première mission, la prévention, le dialogue et la médiation, au plus proche notamment des jeunes et des personnes vulnérables. Un deuxième volet recouvre bien entendu la sécurisation : elle assure une présence visible et rassurante dans l'espace public, aux horaires et dans les lieux les plus sensibles, comme devant les écoles. Et enfin sa troisième mission concerne la sanction : la police municipale a vocation à intensifier la lutte contre toutes les incivilités (jets de mégots, épandements, dépôts sauvages, nuisances sonores,

sécurité routière, stationnement sauvage). Des incivilités qui peuvent être sanctionnées par des amendes allant de 35€ à 135€.

Pour autant, la police municipale parisienne est une police de proximité, pas une police d'intervention. En clair, pour une urgence, continuez d'appeler la police nationale en composant le 17, et pour un signalement à la police municipale, 24h sur 24, faites le 39 75 !

LUNDI 14 FÉVRIER 2022

Réunion publique de
présentation de la brigade du 10^e
de la police municipale.

Visioconférence à 18h30

Toutes les infos de connexion sur
mairie10.paris.fr



La communauté de santé du 10^e : des professionnels de santé de proximité

À l'heure des plateformes en ligne de réservation de rendez-vous médicaux, la communauté de santé du 10^e mise sur le lien et la proximité. Il s'agit d'un réseau associatif rassemblant celles et ceux qui travaillent pour la santé des habitants de notre arrondissement. Médecins, infirmiers, psychologues, kinésithérapeutes, orthophonistes, professionnels de la prévention... Toutes et tous s'engagent pour un projet de santé commun, au plus près des besoins des habitants du 10^e.

La communauté de santé s'est ainsi fixée trois grandes missions.

- D'abord, elle vise à faciliter l'accès aux soins pour toutes et tous, en garantissant notamment l'accès à un médecin traitant, près de chez soi. Alors qu'il est de plus en plus difficile à Paris de trouver un médecin qui accueille de nouveaux patients, la communauté de santé peut orienter vers un praticien qui en accepte.
- Tabac, dépistage des cancers, vaccination ou prévention des infections sexuellement transmissibles... la communauté de santé du 10^e conçoit des actions de prévention pour les habitants, par exemple lors des grandes journées de sensibilisation, comme Octobre Rose ou la Journée mondiale de lutte contre le sida.

▪ Ensuite, elle entend améliorer le parcours des patients dans le 10^e. Pour éviter les ruptures de soin, il est important d'orienter vers des professionnels de proximité. Le réseau leur permet de se rencontrer et de se connaître. Il permet aussi de faciliter les relations entre les hôpitaux et les cabinets de médecine de ville, toujours dans l'intérêt des patients du 10^e.

Sur le plus long terme, la communauté de santé construit également un programme pour accompagner les parents dont les enfants sont en situation de surpoids ou d'obésité (accompagnement sur l'alimentation, l'activité physique, les habitudes de vie, etc.).

La communauté de santé, c'est également un outil pour les professionnels. L'un de ses objectifs est de travailler à l'amélioration de la qualité des soins, en proposant par exemple des formations ou des rencontres régulières...

Habitant, professionnel de santé ou représentant d'une structure, vous pouvez contacter la communauté de santé du 10^e arrondissement, pour un renseignement ou pour la rejoindre.

infos+

coordination@cptsparis10.fr
06 58 07 45 89
cptsparis10.fr



Mon annuaire santé jeunesse

Afin de faciliter pour chaque jeune l'accès aux ressources de santé, la Ville de Paris a conçu une cartographie des structures en accès gratuits ou conventionnées secteur 1. Soins généraux et spécialisés, soutien psychologique, nutrition, vie affective, handicap, santé sexuelle... toutes les infos en un QRCode.





GARE DU NORD : EN ROUTE POUR 2024

Si le projet initial de transformation de la gare du Nord a été abandonné par la SNCF, l'objectif de modernisation, indispensable pour la première gare d'Europe en nombre de voyageurs, est bien maintenu à l'horizon des Jeux olympiques et paralympiques de 2024.

La SNCF a ainsi débloqué 50 millions d'euros pour engager plusieurs chantiers prioritaires, parmi lesquels la rénovation du parking sous-terrain avec l'intégration d'un dépose taxi et VTC, la réhabilitation de la gare routière, l'amélioration des circulations pour les voyageurs du quotidien, ainsi que la transformation du parvis de la gare.

La Ville de Paris reste aussi mobilisée : les 2,3 millions d'euros initialement prévus pour le chantier sont maintenus. Ils serviront notamment au réaménagement du parvis et des abords immédiats de la gare (la place Napoléon III, le boulevard de Denain et les rues de Dunkerque, de Compiègne et de Saint-Quentin). Mots d'ordre : davantage de végétalisation et davantage de place aux piétons et aux mobilités douces.



Enfin, pour ce qui concerne la rénovation du reste de la gare, la SNCF doit l'engager d'ici 2030, pour garantir un intérieur modernisé, un bâtiment engagé dans la transition écologique, et un site ouvert vers le Nord de Paris. Les infos sur le lancement du projet doivent être prochainement communiqués aux habitants par la SNCF.

Égalité femmes / hommes : le 10^e s'engage

Le 25 novembre, c'était la Journée de lutte contre les violences faites aux femmes. L'occasion pour la Mairie du 10^e de mener des actions en faveur de l'égalité entre toutes et tous.

Grâce à l'association Les Culottées du Bocal, la salle des fêtes de la mairie a accueilli une conférence gesticulée qui a permis,

devant un large public, d'interroger la notion de consentement et de décortiquer les clichés autour des violences sexuelles.

Dans le même temps, aux côtés de Droits d'Urgence, la Mairie a lancé un réseau professionnel local de lutte contre les violences faites aux femmes, rassemblant professionnels du droit, de la santé, des

forces de la sécurité et du social. Au programme : rencontres visant à coordonner les interventions d'experts, échanges de pratiques, conseils, soutien.

En lien avec le collectif Nous Toutes, les boulangeries du 10^e ont vu le retour du violentomètre sur les sachets à pain. Plus de 30 000 sachets ont ainsi été distribués, permettant de mesurer si une relation est fondée sur le respect, et portant les numéros d'urgence utiles en cas de violences subies ou constatées.

Enfin, les marches exploratoires de femmes se sont poursuivies à La Chapelle. Éclairages insuffisants, attroupements, circulation peu sécurisée... Autant d'éléments qui peuvent pousser les femmes à changer de route. Ces marches sont donc le moyen de repenser les aménagements de l'espace public, de sensibiliser à l'égalité femmes / hommes, et de permettre aux femmes de mieux s'approprier l'espace public sans renoncer à leur liberté de circuler.

Pour y participer vous pouvez contacter la Mairie du 10^e à l'adresse suivante : mairie10@paris.fr ou par téléphone au **01 53 72 10 00**.





SEMAINE EUROPÉENNE DE RÉDUCTION DES DÉCHETS : LES ÉCOLIERS MOBILISÉS !

Dans le cadre de la Semaine européenne de réduction des déchets à la fin du mois de novembre, la Caisse des écoles du 10^e a mené des actions de sensibilisation et d'évaluation du gaspillage alimentaire auprès de tous les élèves des écoles élémentaires et collèges l'arrondissement.

Des opérations qui ont mobilisé les personnels de la Caisse, mais également les équipes d'animation, et surtout les écoliers eux-mêmes !

Les collégiens ont reçu des kits « éco-délégués » sur le gaspillage et se sont exprimés sur le double choix d'entrées et de laitages mis en place dans les collèges depuis la rentrée 2021, tandis que les élémentaires ont relevé le challenge « Finis ton assiette ». À l'école Aqueduc, des élèves de CM2 ont participé eux-mêmes à la collecte et à la comptabilisation des plateaux aux tables de tri, et à la revalorisation des biodéchets : un moyen de se familiariser avec les enjeux climatiques, la réduction des déchets et la lutte contre le gaspillage alimentaire.

Les élèves des écoles lauréates (les trois qui auront comptabilisé le maximum de plateaux vides) verront leur proposition de menu « zéro déchet » servie dans tous les réfectoires de l'arrondissement !



infos+ Toutes les infos sur www.cde10.fr.

Budget participatif : c'est reparti !

La place Jan Karski ? Les jardinières de la rue Louis Blanc ou du faubourg Saint-Denis ? Les pistes cyclables du quai de Valmy ? La future recyclerie ? Un point commun : tous ces projets, créés dans le quartier, sont nés du Budget participatif !

L'édition 2022 se prépare dès maintenant. Première étape, jusqu'au 25 janvier, le dépôt de vos idées. Solidarité, cadre de vie, culture, sport, mobilités... c'est à vous de faire votre quartier à votre image. En tout c'est 25% du budget d'investissements de la Ville de Paris qui doit être décidé avec vous.

Rendez-vous sur budgetparticipatif.paris.fr !





3 QUESTIONS À MATHIE ESPARGILIÈRE, cheffe de projet politique de la ville

Pourquoi avoir choisi ce métier et en quoi consiste-t-il ?

J'ai choisi de faire ce métier pour œuvrer à l'amélioration des conditions de vie des habitantes et des habitants des quartiers populaires. Mon métier consiste à mettre en œuvre les orientations de la Ville de Paris dans les quartiers populaires et particulièrement ceux du 10^e. L'objectif de la politique de la ville est de lutter contre les inégalités entre les territoires grâce à des équipes de développement local composées de chargés de développement local qui travaillent sur des thématiques particulières telles que l'accès aux droits, le sport, le cadre de vie, le développement économique et l'insertion professionnelle, la réussite éducative, la parentalité, la culture et la santé.

Qu'est-ce que tu aimes dans ton métier ?

Avoir un rôle moteur dans un collectif, faire aboutir un projet concrètement. Pour cela il faut avoir un discours mobilisateur, un rôle de fédérateur des différents partenaires de la politique de la ville. Le sens de l'écoute est essentiel, il ne faut pas être dans l'injonction mais repérer les dynamiques existantes et s'y greffer pour avancer collectivement vers l'aboutissement d'un projet au bénéfice des habitants. Comme un chef d'orchestre.



Mathie et l'équipe de développement local du 10^e

Un message pour les Parisiennes et les Parisiens ?

Il s'adresse particulièrement aux habitants des quartiers prioritaires. Osez donner votre avis, osez monter des projets, les équipes de développement local sont là pour vous accompagner. Le fond de participation des habitants permet de financer des projets montés par des résidents des quartiers prioritaires. Cela peut, à terme, donner envie de monter une association et s'engager plus longuement dans la vie de la cité.

infos+ Équipe de développement local du 10^e : 19, passage du Buisson-Saint-Louis (01 42 46 40 50)

À la Grange-aux-Belles, un Noël solidaire et zéro déchet !

Boules lumineuses, ampoules multicolores... pour Noël, la Grange-aux-Belles a mis ses habits de fête ! Un événement solidaire organisé pour la deuxième année consécutive, le 21 décembre dernier, place Robert Desnos, par le collectif inter-associatif du quartier. Un programme issu d'une belle dynamique associative et dans le respect des règles sanitaires, avec des animations brico-récup, une gratiféria, des boissons chaudes, mais aussi des spectacles, du jazz grâce et des chants grâce aux associations et à la chorale du club senior du quartier !

La Grange-aux-Belles étant devenu un Quartier Zéro Déchet au mois de septembre, ces activités ont été mises en place avec le souci de générer le moins de déchets possible. De nombreux participants ont apporté leurs propres contenants pour consommer les boissons offertes dans les différents stands. Des temps de sensibilisation au réemploi ont également permis à plus de vingt associations d'échanger avec les habitants sur les bonnes pratiques à mettre en œuvre sur ce sujet.



Quai de Valmy : on s'installe à la douane !

Un nouvel immeuble de logements sociaux vient d'être créé aux numéros 45-49, quai de Valmy. Votée en 2017, cette opération conduite par la Régie immobilière de la Ville de Paris (RIVP) visait à transformer les anciens locaux des douanes : si le bâtiment conserve son aspect originel, ce patrimoine a donc été entièrement réhabilité.

Cette livraison permet de renforcer la mixité dans ce quartier, à deux pas du canal Saint-Martin et de la place de la République.

Alors que les Parisiennes et les Parisiens font face à des difficultés à se loger dans la capitale, la Mairie du 10^e et la Ville de Paris consacrent en effet d'importants efforts à la création de logements sociaux.

Depuis 2020, près de 400 logements ont été créés dans le 10^e. Objectif : 1 500 nouveaux logements sociaux d'ici 2026.

D'ici là, bienvenue aux nouveaux locataires du quai de Valmy, en attendant les prochains, du côté du passage Reilhac et de la rue de Valenciennes !

Théodore Fraenkel : par-delà l'oubli

Médecin et homme de lettres proche du mouvement Dada et des surréalistes, Théodore Fraenkel a presque disparu des mémoires. Il faut dire qu'il avait tout fait pour, refusant même que son nom figure sur sa tombe... Pourtant, grâce à l'écrivain Gérard Guégan qui a publié sa biographie cette année (Éditions de l'Olivier), Théodore Fraenkel est sorti de l'oubli, et les mille et une facettes de sa vie sont reparues.

Au lycée, il se lie d'amitié avec André Breton, qui le suit sur les bancs de la faculté de médecine. Mobilisé en 1915, Fraenkel officie comme chirurgien militaire. Entre deux affectations, de Paris à Nantes en passant par Odessa, il assiste de près aux débuts de la révolution d'octobre, il écrit quelques poèmes. À la fin de la guerre, c'est l'heure d'un autre tourbillon, intellectuel cette fois : le mouvement Dada, le surréalisme et l'avant-garde parisienne. Fraenkel est partout, côtoie les

plus grands, de Desnos à Picabia en passant par Éluard, Aragon et Tzara. Il écrit très peu, mais tous lui reconnaissent une influence essentielle sur leur art et leurs mouvements.

Mais Fraenkel n'oublie ni la médecine, ni l'engagement. Chef de laboratoire à l'hôpital Bretonneau, il part pour Barcelone en pleine guerre d'Espagne pour soigner les blessés républicains. Pendant la guerre, le voilà qui rejoint la France Libre, puis qui s'engage jusqu'en 45 dans l'escadrille franco-russe Normandie-Niemen. Des années plus tard, il signera le Manifeste des 121, pour le droit à l'insoumission dans la guerre d'Algérie. Et jusqu'au bout, il continuera d'exercer la médecine, soignant les plus démunis autant que ses anciens amis surréalistes, et pratiquant l'avortement dans la clandestinité.

Depuis début décembre, la Ville de Paris et la Mairie du 10^e ont voulu rendre hommage à cette figure méconnue, en apposant une plaque sur l'immeuble où il vécut jusqu'à sa disparition en 1964, au 11, rue Taylor. De quoi, en passant, penser Dada et rêver d'idées surréalistes !





SOLIDARITÉ : LE GYMNASSE MARIE PARADIS MOBILISÉ POUR LES FAMILLES SANS-ABRI

À la crise sanitaire, s'est greffée une crise sociale. Depuis l'apparition de la Covid-19, un grand nombre de personnes a basculé dans la précarité. Le constat est particulièrement visible dans notre arrondissement, où de nombreuses familles se sont retrouvées à la rue depuis deux ans.

Or, les nombreuses places d'hébergement ouvertes depuis le début de la pandémie (35 000 à Paris), ne suffisent plus à couvrir les besoins. À cela, il faut ajouter que le Plan Grand Froid (programme annuel de mise à l'abri) n'est lancé par la Préfecture que lorsque les températures deviennent négatives pendant trois jours consécutifs, et qu'il ne concerne à Paris que les hommes seuls. C'est dans cet esprit que la Ville de Paris et la Mairie du 10^e ont souhaité agir au plus vite pour proposer des places d'hébergement d'urgence aux personnes sans-abri.

Ainsi, depuis la fin du mois de novembre, environ 70 personnes, dont 33 enfants, parmi lesquels 20 sont âgés de moins de



3 ans sont accueillis au gymnase Marie Paradis, dont la gestion a été confié pour l'occasion à Emmaüs Solidarité par la Ville de Paris. Cet hébergement sera maintenu autant que nécessaire pendant la période hivernale, afin de pouvoir trouver un accueil

plus digne à chacune et à chacun. Un grand merci à toutes celles et à tous ceux qui ont participé à la collecte solidaire de cadeaux pour organiser à l'attention de ces familles un réveillon festif à l'occasion de Noël.

Port'âge : des livres à la portée des seniors !

Des difficultés à vous déplacer ? Avec Port'âge, les volontaires du service civique vous apportent des livres ou des livres audio, venus des bibliothèques de la Ville de Paris, comme la médiathèque Françoise Sagan, par exemple !

Période de vigilance sanitaire oblige, les volontaires respectent un strict protocole, comprenant notamment les gestes barrières et le port du masque et n'entrent plus dans les appartements pour la visite de convivialité. Ils continuent cependant à vous apporter et à récupérer les documents prêtés !

Pour vous inscrire il vous suffit d'appeler la bibliothèque et de laisser vos coordonnées et un rendez-vous sera fixé pour programmer des visites. La personne en charge de ce service s'adaptera à vos besoins en fonction de ses disponibilités (rythme des visites, choix des livres ou des livres audio...).

Chaque bibliothèque propose des revues, des textes en gros caractères, des romans, des documentaires, des méthodes de langue, des bandes dessinées, des romans en langue étrangère ainsi que des textes lus sur CD...



infos+

- Médiathèque Françoise Sagan 01 53 24 69 70
- Bibliothèque François Villon 01 42 41 14 30
- Bibliothèque Lancry 01 42 03 25 98



ÉLECTIONS : DANS LES COULISSES DE LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLE ET LÉGISLATIVES

En 2022, vous serez appelés aux urnes pour l'élection présidentielle les 10 et 24 avril et pour les élections législatives les 12 et 19 juin. Petit tour, côté coulisses, de la préparation et de l'organisation de ces scrutins par les agents de la Ville de Paris.

Préparation : le marathon

Comme pour tout grand événement, la préparation des élections commence par un état des lieux des stocks (des stylos aux règles, jusqu'aux tables et chaises, en passant par les isoaloirs), et la gestion de nombreuses livraisons : celles des urnes, celles du matériel spécifique depuis l'apparition de la Covid-19 (parois, gel hydroalcoolique, masques...), etc. Cette préparation comprend également l'installation des panneaux électoraux, qui n'intervient qu'au moment du lancement de la campagne officielle, une quinzaine de jours avant le premier tour.

Écoles, gymnases, mairie : le Bureau des élections gère les établissements accueillant les bureaux de vote. Chaque responsable est notifié en amont par la mairie d'arrondissement, et averti éventuellement de ses contraintes, par exemple ses capacités de stockage entre l'élection présidentielle et les élections législatives.

Pendant ce temps, chaque année la mairie propose à la préfecture d'adapter le sectionnement des bureaux de vote. Il s'agit d'équilibrer chaque bureau, afin d'atteindre un nombre d'électeurs équivalent. Dans le 10^e, il y a ainsi 4 secteurs, comprenant en tout 39 bureaux, avec environ 1500 électeurs par bureau.

Or ces bureaux doivent être tenus. Il s'agit donc également de procéder au recrutement des agents de bureaux de vote, présidents et assesseurs compris. En tout, ils sont 117 dans le 10^e. Ce sont des agents de la Ville, des personnes recommandées par la Mission locale de Paris ou par l'Équipe de développement

local, ou encore des étudiants, sans compter bien sûr, sous la supervision de la mairie, les élus de l'arrondissement et les militants désignés par les partis politiques.

Dernière préoccupation, les procurations : leur réception, leur traitement et leur enregistrement commence plusieurs mois à l'avance et dure jusqu'à la veille du scrutin, sous la supervision du Bureau des Élections de la mairie d'arrondissement.

Le sprint du jour J

Le vendredi précédant l'élection, toutes les urnes sont livrées cadencées, depuis la mairie jusqu'aux bureaux correspondants. Le jour J, les présidents et les premiers agents des bureaux de vote sont mobilisés vers 6h du matin : rendez-vous à la mairie, pour une remise des instructions, des listes d'émargement, et des clefs des urnes.

Objectif : ouverture de tous les bureaux à 8h.

À la mairie, pendant ce temps, on s'assure que chaque bureau confirme que tout se passe bien. On procède à une vérification du taux de participation à deux reprises, à 11h et à 16h, pour une transmission aux médias à la mi-journée et en fin d'après-midi.

Le soir, chaque bureau de vote confirme sa fermeture et le début du dépouillement par les scrutateurs qui ont été recrutés lors du scrutin. Les premiers résultats tombent vers 21h, mais ne sont officialisés qu'au moment de la transmission en mains propres du procès-verbal, par le président et le premier agent, en mairie. Un nouveau contrôle est alors opéré en mairie par des agents de la Ville, avant un départ pour la préfecture, où un ultime contrôle aura lieu. Mais à cette heure-ci, les Françaises et les Français sont déjà au courant des résultats depuis bien longtemps !

Pensez à vous inscrire sur les listes électorales !

Pour pouvoir voter lors d'une élection, il faut déposer sa demande d'inscription au plus tard le 6^e vendredi précédant le scrutin. En clair, pour les prochaines échéances électorales, pensez à vous inscrire sur les listes électorales au plus tard le 4 mars 2022 pour le scrutin présidentiel et jusqu'au 6 mai 2022 pour les élections législatives. La démarche s'effectue :

- auprès de l'une des 17 mairies d'arrondissement : qu'il s'agisse de votre arrondissement de résidence ou non ;
- en ligne : service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16024 ;
- ou par courrier : au moyen d'un formulaire Cerfa (n°12669*02) disponible en mairie au format papier, ou sur papier libre, avec les pièces justificatives (pièce d'identité et justificatif de domicile de moins de 3 mois).



**Groupe « Paris en Commun
- Socialiste, écologiste et
progressiste »**

**Groupe
PCF**

**Groupe
Génération.s**

Les tribunes de la
majorité municipale sont
suspendues
pendant
**LA PÉRIODE
PRÉÉLECTORALE**

Éric Algrain, Raphaël Bonnier, Kim Chiusano,
Alexandra Cordebard, Awa Diaby,
Rémi Féraud, Pauline Joubert, Philomène Juillet,
Paul Simondon et Dominique Versini

Élie Joussellin
Philippe Guttermann
Laurence Patrice

Isabelle Dumoulin
David Delplanque



Groupe

« L'Écologie pour Paris 10^e »



Sylvain Raifaud
Ulf Clerwall
Sylvie Scherer
Léa Vasa
Thomas Watanabe-Vermorel

Opposition LR

« Changer Paris »

Maternelle Paradis ou comment la mauvaise gestion d'un arrondissement se transforme en fermeture d'école

Chers habitants,

Après plusieurs mois de concertation biaisée, Alexandra Cordebar, soutenue par l'ensemble de sa majorité municipale, a pris la décision de fermer la maternelle Paradis. L'année prochaine, ce sont donc plus de 80 enfants qui viendront inutilement gonfler les effectifs des écoles aux alentours.

Je souhaite ici vous rappeler ma position : je suis fermement opposé à la fermeture de cette maternelle, comme de n'importe quelle école dans le 10^e. Pourquoi ? Parce que je souhaite que le 10^e soit accueillant pour les familles. Ce n'est donc pas en fermant une école qu'on atteindra cet objectif.

La majorité devrait plutôt travailler sur les raisons qui poussent tant de familles à quitter le 10^e (-25% depuis 2014) : le prix des logements, le manque d'espaces verts, de places en crèche et dans nos écoles, l'insécurité, la saleté, le bruit...

Pourquoi donc la Mairie tient absolument à fermer cette école, malgré l'opposition des parents d'élèves et des habitants ? La réponse est simple : parce qu'elle a déjà commencé à détruire une partie du bâtiment sans prévenir personne.

Cette décision, prise sans l'accord du Conseil d'arrondissement – contrairement à ce que lui oblige à faire le Code Général des Collectivités Territoriales – a déjà généré plusieurs centaines de milliers d'euros de dépenses qui auraient pu être évitées. Vous serez donc ravis d'apprendre qu'au minimum 350 000 € ont déjà été gaspillés due à une décision prise en catimini.

Combien d'écoles devront encore fermer à cause de la mauvaise gestion du 10^e par cette équipe municipale ?

Bertil Fort

LE CONSEIL D'ARRONDISSEMENT, COMMENT ÇA MARCHE ?

Le Conseil d'arrondissement, c'est l'organe consultatif et décisionnel majeur de l'arrondissement. C'est un lieu d'information et de débat démocratique pour les différentes composantes politiques, ainsi qu'un relais entre la population de l'arrondissement et le Conseil de Paris. Dans le 10^e, il est composé de 21 élus, dont 7 siègent également au Conseil de Paris (dont la Maire d'arrondissement).

Les séances se tiennent selon un calendrier précis, qui dépend des réunions du Conseil de Paris. En effet, le conseil d'arrondissement doit émettre un avis sur les projets de délibération, avant leur examen par le Conseil de Paris.

Au conseil d'arrondissement, on peut notamment débattre :

- du montant des subventions attribuées aux associations dont l'activité s'exerce dans l'arrondissement ou au profit de ses habitants,
- des questions d'urbanisme, de nos parcs et de nos jardins,
- du fonctionnement et de la gestion de tous les équipements municipaux (crèches, écoles, gymnases).

Au conseil d'arrondissement on peut également émettre un vœu. Il s'agit d'apporter une précision ou un avis sur un projet qui sera présenté au Conseil de Paris, d'en proposer un, ou encore de poser une question à la Maire de Paris. Les séances du conseil sont publiques et les comptes rendus sont consultables dès leur approbation par le conseil suivant.

PROCHAINES SÉANCES

■ Prochains conseils d'arrondissement :

- Mardi 25 janvier 2022
- Lundi 7 mars 2022

■ Prochains conseils de Paris :

- du mardi 8 au vendredi 11 février 2022
- du mardi 22 au vendredi 25 mars 2022

CONTACTER LES ÉLU.E.S DU 10^e

Pour joindre ses élu.e.s, vous pouvez leur écrire un courriel (prenom.nom@paris.fr) ou prendre attache avec le secrétariat de la Mairie au 01 53 72 10 00.

La Houppa, une artiste altruiste

Oubliée La Houppa ? La Mairie du 10^e et la Ville de Paris s'en sont souvenues par la célébration d'un hommage au mois de juillet autour de la plaque commémorative apposée dès 2020 au-dessus de la porte du 55, rue du faubourg Saint-Denis, où la Houppa a habité quelque 50 ans !

Marcelle Capronnier dite « La Houppa », sa carrière d'artiste

Elle vit le jour le 29 mai 1900 à Vitry-sur-Seine dans une famille modeste et s'installe en 1928 dans le 10^e, qu'elle ne quitta plus et qui devint son arrondissement de cœur !

Elle débuta sa carrière en chanteuse populaire à l'âge de 20 ans et choisit comme nom d'artiste « La Houppa » en raison de sa houppe de cheveux blonds encadrant sa tête. Elle se produisit d'abord en interprétant les succès du jour pendant les entractes au cinéma et devint ensuite vedette de music-halls. Elle enregistra au cours de sa carrière toute une discographie d'airs à la mode : 120 disques soit 240 chansons. Elle donna des concerts à Paris, en province et fit aussi des tournées en Europe et en Afrique du Nord ; elle représentait partout la vedette parisienne. Elle anima par son ambiance musicale les fêtes traditionnelles tels que les galas des « Paris-PTT », la course cycliste des « Six jours de Paris », celle des livreurs de journaux « Les Roule-Toujours ». Elle fréquenta en très proche voisinie le « Central de la Boxe », situé au 57, rue du faubourg Saint-Denis, où elle poussait la chansonnette pour encourager les boxeurs ! Pionnière, La Houppa fut en 1924 la première à chanter pour Radio Tour Eiffel. Durant la Seconde Guerre mondiale, réfugiée en zone libre, elle créa à la radio « Le quart d'heure de la bonne humeur » pour donner de l'espoir aux Français.

Elle fut également actrice de cinéma dans quelques films : *Nana*, *Le mensonge de Nina Petrovna*, *Le bal des mariners* et aussi chanteuse dans *Les Casse-pieds* de Noël-Noël. Elle affronta même la télévision à ses débuts. Elle monta sur scène jusqu'en 1971 où elle donna un dernier récital à la salle des fêtes de la Mairie du 12^e.

La Houppa, son action caritative dans le 10^e

Mais ce que nous retiendrons ici ce sont ses exploits caritatifs pour le 10^e qu'elle a contés dans son livre autobiographique : *Promenade dans ma vie*. Alors passons-lui la parole, exprimée dans les deux derniers chapitres consacrés entièrement au 10^e et intitulés : *Le Central de la Boxe* et *La création de la Commune libre : Porte Saint-Denis – Porte Saint-Martin* : « Voici comme je fus amenée à créer la Commune libre de la Porte Saint-Denis – Porte Saint-Martin, après deux échecs malheureux en tant que Présidente d'honneur des communes libres de Ménilmontant et du 20^e arrondissement, quelques édules du 10^e m'ont demandé pourquoi je m'occupais tant des vieillards des autres arrondissements au lieu de ceux de mon 10^e que j'aimais tant ! Et me disaient : Il faut créer quelque chose pour le 10^e, ainsi je décidais de créer la Commune libre du 10^e dont je pris toute la responsabilité en tant que Présidente-Maire à la tête d'un bureau dûment constitué et déclaré en préfecture. Je pris un drapeau aux couleurs jaune et orange, celles du couvent voisin des Récollets qui me fut révélé par un historien du 10^e. Les commerçants du 10^e me firent des dons de toutes sortes, les artisans brodèrent le nom des portes sur l'oriflamme et j'organisais le premier défilé en fanfare et en fiacres des Grisettes de ma Commune. » Je fis par la suite plusieurs fois par an des défilés à la grande satisfaction des habitants de mon arrondissement. Depuis 1951, l'année de la création de ma chère commune libre, j'ai organisé fêtes et galas artistiques, ce qui a permis d'offrir à nos vieillards économiquement faibles du 10^e arrondissement, plus de 9 000 repas (1963), plus des cadeaux et friandises de toutes



« *Quand elle aura disparu, qui se souviendra de Marcelle Capronnier dite la Houppa ?* »

Georges Auric, directeur de la SACEM (1954-1978)

sortes. Ainsi j'offris le 17 novembre 1962 au restaurant Le Saulnier un repas à 150 vieillards économiquement faibles du 10^e... »

Sa vie récompensée à juste titre !

Sa vie artistique et caritative fut récompensée par une série de décorations : Médaille du Mérite social, médaille de Vermeil de la Ville de Paris, Chevalier de la Légion d'honneur, Officier des Palmes Académiques, Officier du Mérite Social, Vice-présidente des Palmes Académiques, Sociétaire de la Société des Auteurs, Compositeurs et Éditeurs de Musique (SACEM). Mais le plus bel honneur qu'on fit à la Houppa fut la reconnaissance de son action pour les démunis du 10^e en disant d'elle : « *C'est le saint Martin (la Sainte-Martine) de la porte Saint-Denis* ».

Marcelle mourut chez elle au 55, rue du faubourg Saint-Denis le 18 juillet 1987 à l'âge de 87 ans. Son convoi fut suivi par une foule immense qui envahit toute la rue du faubourg Saint-Denis et la conduisit jusqu'au cimetière de Montmartre (20^e division) où elle repose.

Jeannine Christophe,
Présidente d'Honneur d'HV10

infos+ Retrouvez plus d'informations sur le site d'Histoire & Vies du 10^e : hv10.org

Vaccinez-vous !

Face au développement des variants de la Covid-19, et pour lutter ensemble plus efficacement contre le virus, le vaccin et le rappel vaccinal restent nos meilleures armes !

La vaccination est accessible à tous à partir de 12 ans.

Chaque semaine, le centre de vaccination de la Mairie du 10^e administre environ 12 000 doses des vaccins Pfizer et Moderna.

Il vous accueille sur rendez-vous, que vous pouvez prendre :

- par téléphone au numéro unique national : **0800 009 110**
- par téléphone au numéro d'information de la Ville de Paris : **3975**
- en ligne sur le site national : sante.fr
- en ligne sur la plateforme Doctolib : doctolib.fr

Les personnes de plus de 65 ans peuvent désormais se présenter sans rendez-vous au centre, des créneaux leur étant spécifiquement dédiés.